

nombre d'entre eux offrent matière à un très riche développement moral et doctrinal. La pensée y est profonde, vigoureuse, condensée ; ils présentent une mine très féconde de vérités scripturaires, morales et spirituelles étroitement enchaînées les unes aux autres.

Saint Thomas partage ordinairement le texte de son discours en trois ou quatre grandes divisions : il subdivise chacune de celles-ci en trois ou quatre autres. Ces divisions sont, en général, exprimées très brièvement, et avec un choix de mots qui rend le tout évident d'un seul coup d'œil ; elles sont étayées par un texte de la Sainte Ecriture, accompagné de sa référence. Le plan est si bien conduit, que lorsqu'il est une fois fixé dans l'esprit, il n'est plus difficile d'en développer chaque partie, de façon à former un discours clair et consistant.

La plupart de ces sermons sont sur les Epîtres ou sur les Evangiles appropriés aux dimanches de l'année liturgique ; plusieurs ont trait à différentes fêtes, et d'autres sont des panégyriques de saints. Les *Opuscula* sur le Notre Père, la Salutation angélique, le *Credo* et les sacrements constituent, en réalité, les allocutions prononcées devant les frères de son Ordre.

Le sermon sur le VIII^e dimanche après la Pentecôte, relativement assez développé, peut être considéré comme typique : il traite de l'intendant infidèle. L'Ange de l'école, à qui le souci de la division ne fait jamais défaut, considère trois choses au sujet de cet intendant : la charge qui lui est confiée, l'abus qu'il en fait et le danger auquel il est exposé. L'homme aussi doit être à bon droit regardé comme un intendant par rapport à Dieu. Dieu, en effet, lui a confié trois choses : lui-même, des biens spirituels et les biens extérieurs.

« . . . D'abord je dis que le Seigneur a confié à l'homme lui-même : la différence entre l'homme et les animaux, c'est que le Seigneur a donné à l'homme pouvoir sur lui-même. L'homme peut faire de lui ce qu'il veut, mais les autres animaux sont mus par leur instinct naturel. D'où nous lisons dans l'*Ecclésiastique*, xv, 14 : *Dieu, au commencement, a créé l'homme, et il l'a laissé dans la main de son conseil.* Si tu avais confié quelque chose à quelqu'un, tu en exigerais le compte ; mais remarque bien : si un lion tue un homme, Dieu ne le punit pas, car il n'a pas confié au lion la garde de lui-même. . . . Mais Dieu a confié l'homme à lui-même ; c'est